

Rencontres Pays

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Réussir ensemble l'Agenda 21 du Val d'Adour

Maubourguet, 12 novembre 2007

Le Pays du VAL D'ADOUR



Son histoire

Son territoire

Son action

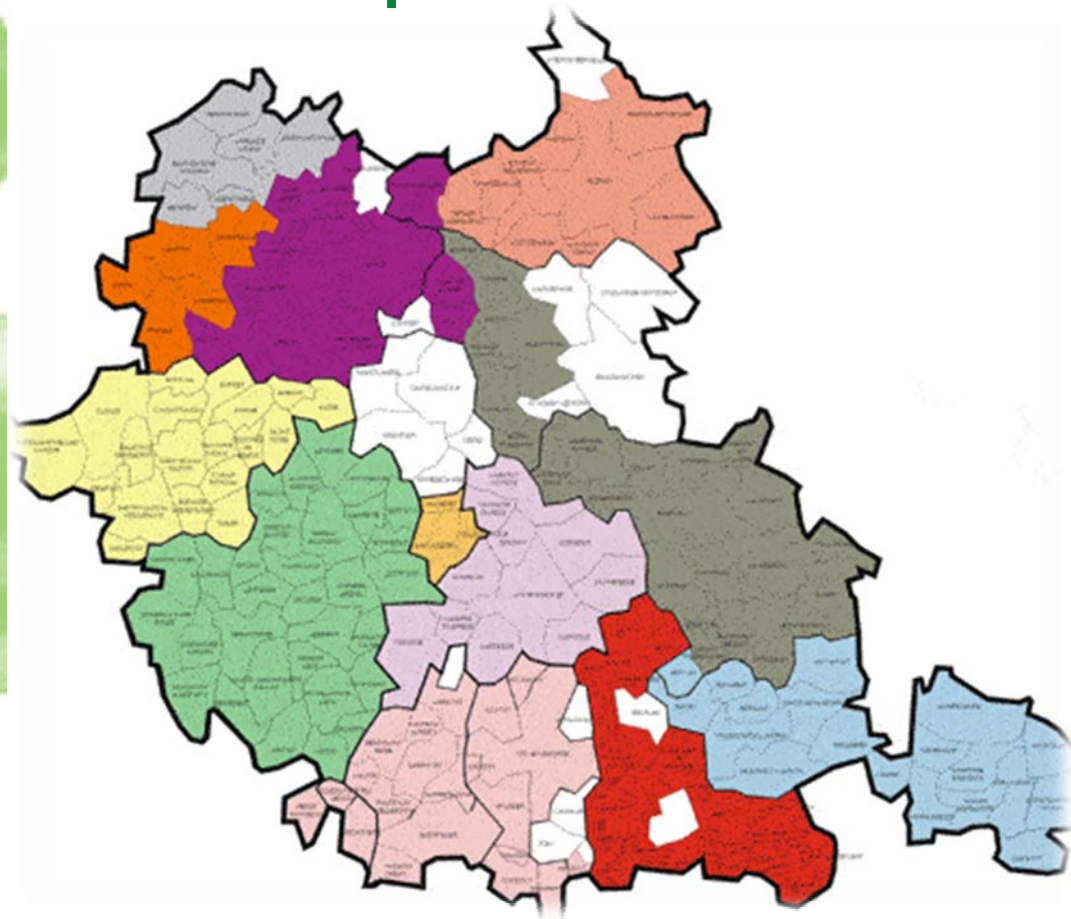
Le Pays du VAL D'ADOUR

Qu'est-ce que le Val d'Adour ?

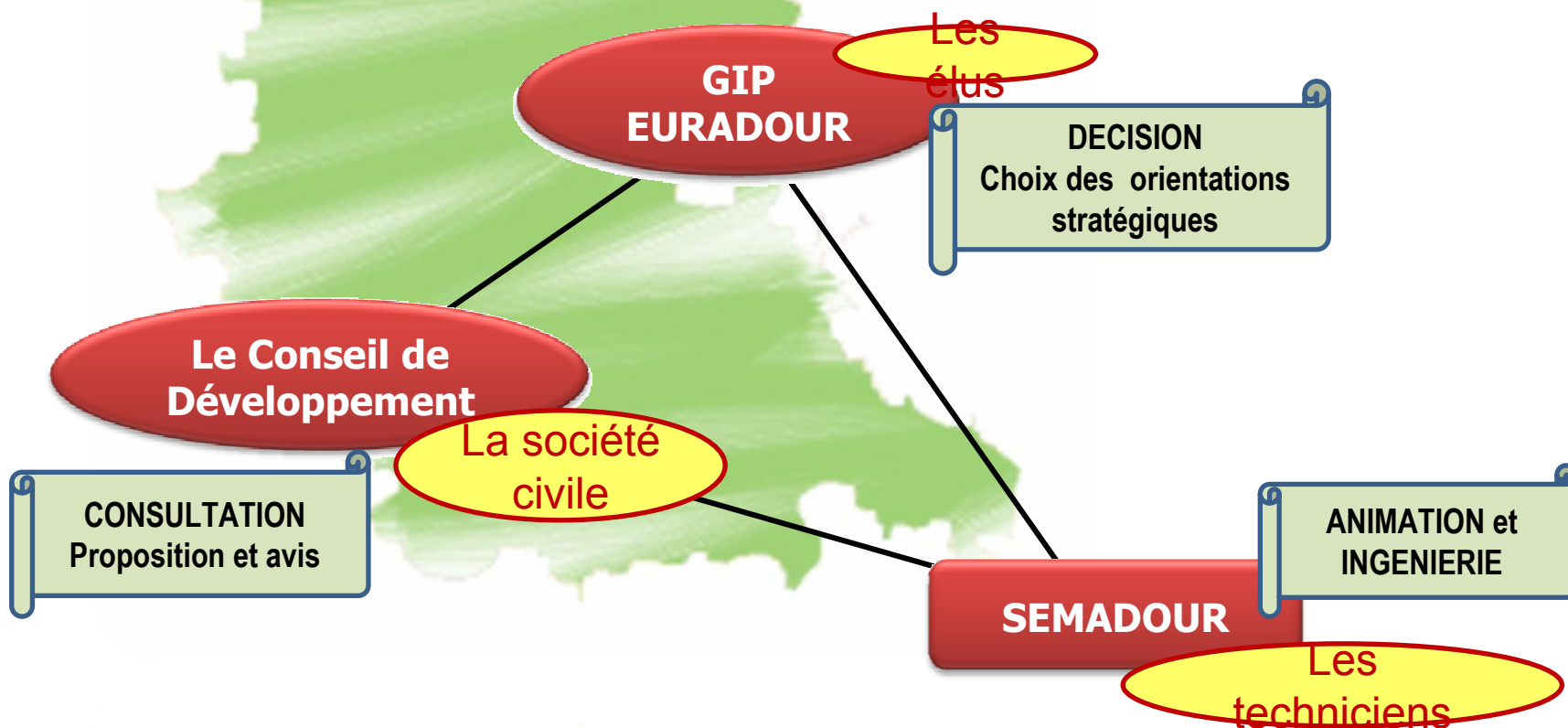
**202 communes sur 12
cantons , 2 régions
et 3 départements**

**52 000 habitants
29 hab. / km²**

**12 communautés
de communes**



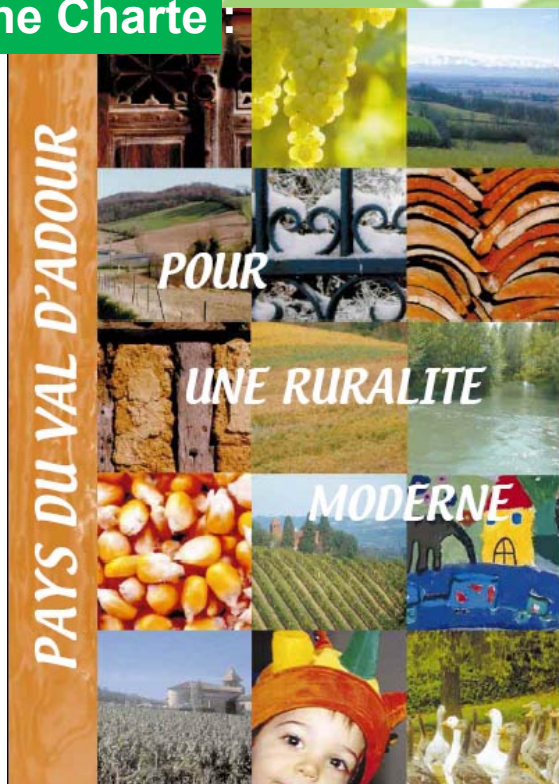
Le Pays du VAL D'ADOUR Comment fonctionne le Pays ?



Le Pays du VAL D'ADOUR

Quelles ont été les actions du Pays ?

Une Charte



Des programmes

Le Contrat de Pays

Priorité aux investissements dans le domaine du développement économique, de l'habitat et des équipements de service...

Leader+

Programme européen pour soutenir la mise en place et le fonctionnement des services

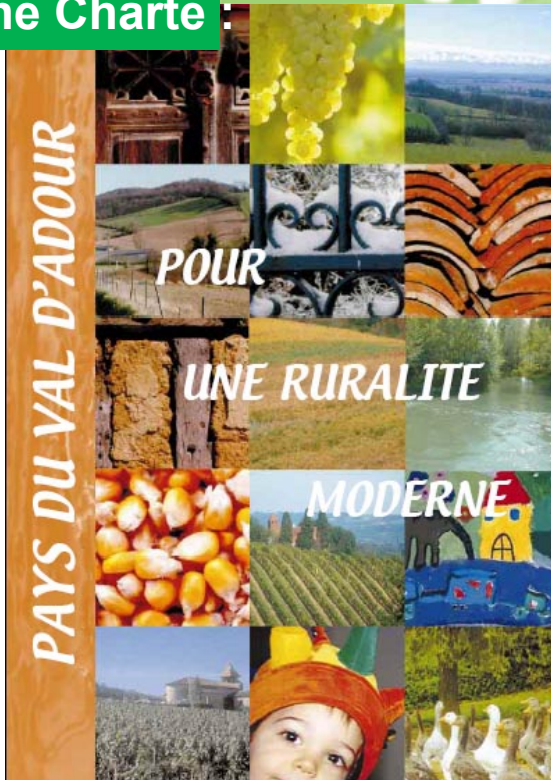
Interreg

Programme européen de coopération dans les domaines de l'eau, de la culture, de la jeunesse...

Le Pays du VAL D'ADOUR

Quelles ont été les actions du Pays ?

Une Charte



Des réalisations 251 projets

= 32 millions d'euros investis sur
2000-2006
une moyenne de 70% d'aides
publiques

Exemples :

- Régie rurale
- Etude accès aux espaces publics des personnes à mobilité réduite
- Journée des arts et du patrimoine
- Animations culturelles
- Outils de communication du Conseil de développement

Le Pays du VAL D'ADOUR

Quels enseignements ?

Des points forts

La négociation de subventions pour les projets locaux, publics comme privés

Des projets thématiques partagés

Une nouvelle façon de travailler (mise en réseau, actions collectives, coopération...)

Des points faibles

La mauvaise lisibilité du Pays et de son action

La complexité des procédures

Une organisation à améliorer (Conseil de développement, communautés de communes...)

L'AGENDA 21



Agenda 21 et Développement durable

L'AGENDA 21

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Région Midi-Pyrénées

Département de la Gironde

Ville de Marmande (47)

Ville de Pamiers (09)

Pays de Gâtine (79)

Pays de Vitré (35)

Pays Cœur Entre Deux Mers (33)

PNR des Grands Causses (12)

L'AGENDA 21 = ce qu'il faut faire pour le XXIème siècle

L'AGENDA 21 LOCAL =

un programme d'actions...

... élaboré et mis en œuvre collectivement

Notre nouveau contrat de pays



Un projet local de développement durable

L'AGENDA 21

Qu'est-ce que le développement durable ?

DEVELOPPEMENT DURABLE = "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs." (*Rapport Brundtland devant les Nations Unies, 1987*)

réchauffement climatique

ressources naturelles

cohésion entre les territoires et entre les générations

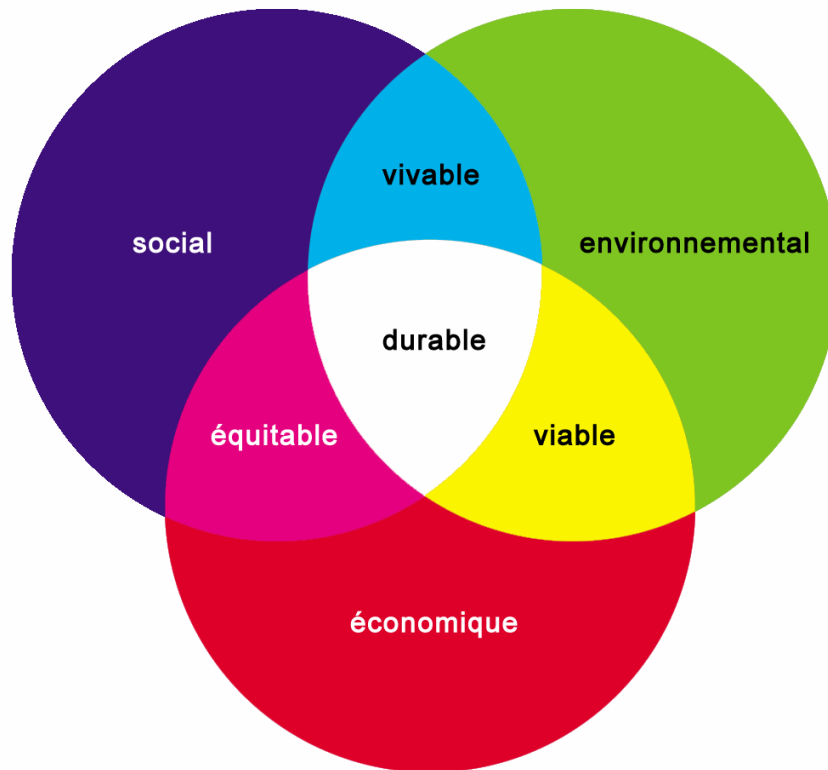
biodiversité

inégalités sociales

modes de production et de consommation

L'AGENDA 21

Qu'est-ce que le développement durable ?



Le développement durable, ce n'est pas que de l'environnement !

C'est une approche qui croise les besoins économiques, sociaux et environnementaux

L'AGENDA 21

Les 6 défis de l'Agenda 21

La lutte contre le changement climatique

La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

Le bien-être de tous les êtres humains (éducation, santé, culture...)

La solidarité et le soutien aux populations les plus fragiles

Un soutien à des modes de production et de consommation responsables

Le renforcement du partenariat public-privé et de la participation

Les ENJEUX du Val d'Adour



Les enjeux pour l'Agenda 21

Les ENJEUX du Val d'Adour

Quels sont les enjeux pour l'Agenda 21 ?

1

La promotion de la qualité environnementale

exemples

- amélioration des pratiques agricoles (ex : phytosanitaires)
- qualité du bâti et de l'habitat (ex : économies d'énergie...)
- amélioration environnementale des zones d'activités économiques
- maîtrise de la gestion de l'espace (ex : documents d'urbanisme...)
- pérennisation des actions autour de l'eau
- développement des énergies renouvelables (solaire, éolien...)

Les ENJEUX du Val d'Adour

Quels sont les enjeux pour l'Agenda 21 ?

1

La promotion de la qualité environnementale

2

Le dynamisme et l'attractivité du territoire

exemples

- soutien aux actions collectives (ex : mise en réseau des acteurs touristiques)
- développement des services auprès des entreprises
- mise en œuvre d'une politique coordonnée de l'emploi et de la formation (maison commune emploi formation)
- développement des services sanitaires et sociaux de proximité (petite enfance, maison de la santé...)

Les ENJEUX du Val d'Adour

Quels sont les enjeux pour l'Agenda 21 ?

1

La promotion de la qualité environnementale

2

Le dynamisme et l'attractivité du territoire

3

La cohésion territoriale

exemples

- soutien à la dynamique culturelle sur le territoire
- communication autour de l'action du Pays
- amélioration de l'organisation locale : association de la société civile, clarification des rôles et compétences...
- développement de la citoyenneté : éducation, sensibilisation...
- la coopération avec d'autres territoires (échanges, ouverture...)

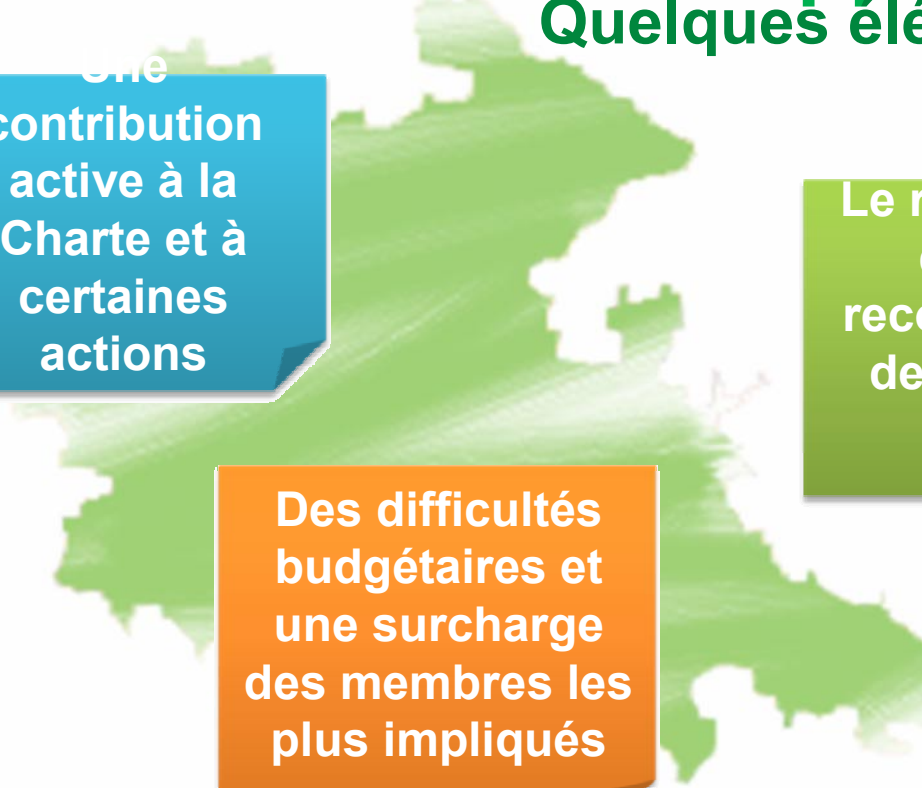
Le Conseil de Développement



Bilan

Place dans l'Agenda 21

Le Conseil de Développement Quelques éléments de bilan



Une contribution active à la Charte et à certaines actions

Le ressenti d'un déficit de reconnaissance de la part des élus

Des difficultés budgétaires et une surcharge des membres les plus impliqués

Une démobilisation des membres

Le Conseil de Développement Quel place dans l'Agenda 21 ?



Témoignage

M. X / Mme Y
Président du Conseil de
développement du Pays ZZZ

La poursuite de la démarche

3 ateliers thématiques
1 atelier de synthèse

*Définition du programme
d'actions de l'Agenda 21*

Début
décembre

Comité de Pilotage
Agenda 21 local

*Validation du Document
cadre Agenda 21*

Fin
décembre

FORUM DE PAYS

*Présentation de l'Agenda 21
local*

Début
2008